



# PLATEFORME PRÉSIDENTIELLE 2022

# PLATEFORME PRÉSIDENTIELLE 2022

## INTRODUCTION

La France est un pays de culture nautique comptant près de 15 millions de pratiquants et de plaisanciers. Née il y a 7 ans, la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) rassemble toute la communauté nautique dans sa diversité. Le pratiquant est le fil qui unit tous les acteurs, du monde sportif ou associatif, de l'industrie ou des services, au sein des ports de plaisance, sur le littoral comme sur les fleuves ou les lacs.

La crise sanitaire a récemment révélé combien est forte la demande de "bien-être nautique". Mais cette tendance vient aussi s'inscrire dans l'indispensable protection du milieu naturel et la préparation de l'arrivée d'une nouvelle génération sur l'eau.

Confrontée à ces grandes mutations, mais également consciente des enjeux sur l'ensemble des territoires français, au sein desquels le nautisme génère près de 15 milliards d'euros de retombées économiques et 150 000 emplois, la CNP a souhaité, par cette publication, s'engager dans un dialogue avec les futurs candidats à l'élection présidentielle et espère qu'à travers ces 4 grands axes et ces 20 propositions concrètes, ils trouveront l'inspiration pour bâtir les réponses aux attentes légitimes des pratiquants et des professionnels du nautisme d'aujourd'hui.

Cette plateforme présidentielle 2022 pose les fondements de nos propositions : certaines prenant effet dès 2022, d'autres entraînant des décisions et des plans de financement à plus long terme, projettent l'évolution de la filière dans une vision stratégique à 2030.

Notre ambition, nous acteurs, rassemblés au sein de la CNP, est d'asseoir la France et ses territoires comme leaders incontestés d'un nautisme et d'une plaisance résolument modernes et responsables.

---

**20 propositions pour répondre aux 4 enjeux clefs  
du Nautisme et de la Plaisance de demain**

---

## 1<sup>ER</sup> ENJEU :

# POUR UNE POLITIQUE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE NAUTIQUE PARTAGÉE

La conscience des enjeux environnementaux n'est pas nouvelle au sein de la communauté nautique. Aujourd'hui, face aux menaces qui pèsent sur le milieu naturel, la transition écologique est au cœur des préoccupations des pratiquants nautiques et de tous les acteurs professionnels. Mais cette relation ne peut être uniquement décidée par les uns et subie par les autres. Elle doit être le fruit d'une politique progressiste qui cherche à mieux conjuguer le plaisir d'être sur l'eau et le respect de l'intégrité du milieu naturel. "La mer est un espace de rigueur et de liberté" écrivait Victor Hugo. Aujourd'hui, la relation entre la puissance publique et les acteurs privés doit gagner en efficacité et en complémentarité ; elle doit inventer de nouveaux mécanismes d'investissements, de concertation, de participation collective et favoriser des solutions innovantes.

- **En premier lieu, le pratiquant doit aujourd'hui pouvoir bénéficier d'infrastructures exemplaires sur le plan environnemental et en matière d'accueil.**

**Pour cela, la CNP préconise de dédier un programme d'investissements écologiques et notamment de :**

- 1** Lancer un appel à projets de soutien à la transition écologique et énergétique des ports de plaisance
- 2** Lancer un programme de réhabilitation des centres nautiques et en priorité les structures d'hébergements et de classes de mer
- 3** Accompagner la mise en place d'une stratégie nationale de mouillages par façade maritime
- 4** Pérenniser le modèle économique de la filière de déconstruction des navires en fin de vie en affectant 5% du DAFN à son développement dès 2023

- **En deuxième lieu, le pratiquant doit aujourd'hui non seulement faire évoluer sa pratique en toute conscience des enjeux du milieu, mais aussi être un acteur de la transition écologique.**

**Pour cela, la CNP demande à l'État de :**

- 5** Cofinancer la création d'un Livret Nautique numérique participatif  
*Ouvert à tous les membres de la communauté nautique, quel que soit leur âge, ce livret doit permettre au pratiquant de développer sa connaissance du milieu naturel et de s'informer des bonnes pratiques sur le plan d'eau comme des réglementations. Collaboratif, il permettra aussi aux acteurs de soutenir des programmes pédagogiques territorialisés tout en intégrant les nombreuses initiatives de sensibilisation d'ores et déjà existantes*
- 6** Développer la labellisation nautisme durable  
*D'une part à travers le label "Pêche éco-responsable" afin de protéger les ressources (quotas mensuels pour les espèces en difficultés, respects des périodes de reproduction...) et d'autre part à travers le label "bateau bleu" qui engage les loueurs maritimes à conduire une politique de sensibilisation des plaisanciers en lien avec les parcs marins*
- 7** Prévenir les conflits d'usage en créant les conditions d'un dialogue rénové entre les acteurs sur l'eau et les autorités de protection et mieux associer les acteurs nautiques à la définition des règles d'usage de l'espace maritime et du littoral

## 2<sup>ÈME</sup> ENJEU : **SIMPLIFIER POUR RENDRE PLUS ATTRACTIVES LES ACTIVITÉS NAUTIQUES**

La simplification normative est une clef essentielle pour ouvrir la filière nautique vers un développement plus rapide, tourné vers les jeunes, en harmonie avec les territoires et dans le respect de l'environnement. Le potentiel de notre pays est immense mais il se heurte à un empilement de mesures prises à différentes échelles qui entrave voire annihile les prises d'initiatives, les perspectives professionnelles et le développement de la pratique à tous les échelons. Chaque secteur est concerné, que l'on évoque l'accès à l'eau, la liberté de naviguer, la pêche en mer, les pratiques sportives, les services nautiques, les ports... Les enjeux sont éducatifs, sportifs, touristiques et territoriaux.

— **En premier lieu, un effort doit être conduit pour amener les plus jeunes sur l'eau. Pour cela, la CNP demande à l'Etat de :**

- 8** Doubler le nombre de classes de mer en 5 ans en conjuguant deux mesures : la création d'un nouvel encadrement administratif au sein de l'éducation nationale et l'affectation des revenus générés par le permis bateau (10 à 15 millions d'euros par an) à un fond " classes de mer " cogéré avec les collectivités locales
- 9** Généraliser le brevet d'initiation à la mer (BIMER)
- 10** Créer un nouveau diplôme " Nautisme multi-supports " pour favoriser un encadrement multidisciplinaire des sports nautiques

— **En deuxième lieu, l'exercice de la pratique est aussi favorisé par une dynamique entrepreneuriale. À ce titre, la CNP demande notamment de :**

- 11** Simplifier l'activité des entreprises qui exploitent ou louent des bateaux et navires de plaisance en homogénéisant le cadre réglementaire et tendre vers un statut unique du navire de plaisance
- 12** Sécuriser l'activité des acteurs du nautisme implantés sur le domaine public maritime portuaire en donnant une valeur de référence à certaines des dispositions du guide des AOT

### 3<sup>ÈME</sup> ENJEU

## **APPROFONDIR LA TRANSFORMATION ET L'ATTRACTIVITÉ DE LA FILIÈRE PAR LA FORMATION**

Il est nécessaire aujourd'hui de considérer la réforme des formations professionnelles comme un enjeu substantiel de transformation et d'attractivité de la filière nautique.

Décloisonner, mutualiser, repenser, simplifier... C'est un complet changement de paradigme qu'attend notre filière en terme de formation. Nous devons entamer un mouvement de fond pour faire sortir notre filière d'une logique rigide, verticale et cloisonnée vers une logique plus matricielle et pluridisciplinaire dont les maitre-mots seront : souplesse, agilité, adaptabilité, passerelles, formation continue.

— **Pour cela, la CNP demande la mise en place d'un plan de modernisation visant à simplifier les formations et par la création de véritables passerelles professionnelles évolutives et attractives. D'ores et déjà, la CNP rappelle l'impérieuse nécessité de :**

- 13** Reconnaître une équivalence des diplômes du Ministère chargé des sports avec ceux de la Marine Marchande ; renforcer la volonté partagée d'alléger et d'assouplir au mieux les parcours de formation
- 14** Favoriser les parcours professionnels des secteurs maritimes et nautiques et développer des nouvelles compétences portuaires, de loisirs, sportives et touristiques
- 15** Rendre les métiers du secteur des sports nautiques plus attractifs en termes de contenus, de conditions de travail, de statuts et de rémunération afin de construire de véritables trajectoires professionnelles pour le secteur

## 4<sup>ÈME</sup> ENJEU

# ACCOMPAGNER LES GRANDES MUTATIONS DU SECTEUR NAUTIQUE

Le développement des pratiques nautiques, libres comme encadrées, sur les littoraux comme sur les eaux intérieures doit s'inscrire dans un développement dynamique, moderne, rénové et en harmonie avec le milieu. Le tourisme nautique de demain sera digital. Les nouveaux modes de consommation, l'émergence de la nouvelle génération connectée engagent les acteurs des services nautiques à développer leur dimension numérique pour créer des nouveaux services au sein des lieux de pratiques et renforcer ainsi le tourisme bleu.

— Pour cela, la CNP préconise notamment la création d'un programme de soutien pour :

- 16** Promouvoir la transformation numérique et l'innovation des acteurs du nautisme afin de favoriser l'accès et le développement de la pratique : digitalisation des places de ports et / ou des mouillages, informations pratiques en ligne, partage, animation de communautés...
- 17** Mettre en place une plateforme dématérialisée d'offres innovantes et technologiques nautiques
- 18** Conduire un programme de recherche sur le bateau intelligent
- 19** Impulser une démarche collective d'analyse du cycle de vie des navires
- 20** Créer une filière de recyclage des composites

## LA VOIX DE LA COMMUNAUTÉ NAUTIQUE

### — QUI SOMMES-NOUS ?

**La communauté du nautisme et de la plaisance réunie au sein de quatre familles**

- 1** Fédérations sportives
- 2** Fédération et Associations d'usagers
- 3** Industries et services nautiques
- 4** Ports de plaisance

### — NAUTISME ET PLAISANCE EN CHIFFRES

**15 millions**  
de pratiquants réguliers  
et occasionnels  
de loisirs nautiques

**+ de 1 000 000**  
de licenciés  
de sports nautiques

**5 500**  
entreprises

**150 000**  
salariés

**570**  
ports de plaisance  
sur le littoral et  
en eaux intérieures

Des retombées  
économiques estimées à  
**15 milliards €**

### — LES ADHÉRENTS

Association Française pour la promotion de la plaisance et de toutes les pêches en mer (AF3P), Clubs alliés au Yacht Club de France, Fédération des Industries Nautiques (FIN), Fédération Française d'Aviron (FFA), Fédération Française de Canoë Kayak (FFCK), Fédération Française Motonautique (FFM), Fédération Française de Surf (FFS), Fédération Française de Voile (FFVoile), Fédération Française des Pêcheurs en Mer (FFPM), Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP), Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer (FNPP), Fédération Nationale des Associations des Plaisanciers de l'Atlantique et de la Méditerranée (FNPAM), Groupement des Equipages Professionnels du Yachting (GEPY), Les Glénans, Nautisme en Bretagne (NEB), Riviera Yachting Network (RYN), UCPA, Union Nationale des Associations de Navigateurs (UNAN), Yacht Club de France (YCF).

### — CONTACT

Confédération du Nautisme et de la Plaisance  
secgen.cnp@gmail.com  
06 07 86 74 19

